


**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-MALO**



Séance extraordinaire tenue le 24 octobre 2018
au local science à compter de 15 h 30

MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS ET ABSENTS

GROUPE REPRÉSENTÉ	NOMS	Personnes absentes
Directrice d'école (non-membre)	Julie Vincent	
Parent	Odile Côté-Rousseau	
Parent	Nathalie Daigle	
Parent	Andrée Mainville	
Parent	Dominique Paradis	
Parent	Geneviève Thibaudeau	
Enseignante	Danielle Thibault	
Enseignante	Audrey Noël	
Professionnelle	Audrey Girard	
Service de garde	Louise-Ann Thibault	
Personnel de soutien	Isabelle Mahar	
Représentante de la communauté	Geneviève Sirois	
Représentante de la communauté	Éric Cadorette	

N° résolution		
	1	<p>Mot de bienvenue</p> <p>Mme Mainville souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.</p>
043-CE 18/19-09	2	<p>Consultation sur l'avis d'intention de modification du statut de l'école Cardinal-Roy </p> <p>Mme Andrée Mainville propose que le conseil adopte la résolution suivante :</p> <p>« Le conseil d'établissement de l'école primaire Saint-Malo, école étant actuellement desservie en partie par le bassin de l'école secondaire Cardinal-Roy, émet un avis défavorable quant à l'avis d'intention déposé par le conseil d'établissement de l'école secondaire Cardinal-Roy voulant que l'établissement devienne une école à statut particulier dédiée exclusivement à une clientèle du volet Sports-Arts-Études en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique. »</p> <p>Un vote est demandé. Tous les membres sont en faveur, sauf un membre qui fait abstention.</p> <p>Une copie de la résolution sera envoyée à la Commission scolaire de la Capitale selon le gabarit habituel. Une copie de cet envoi est annexée au présent procès-verbal.</p>
	3	<p>Clôture de l'assemblée</p> <p>À 15 h 35, Mme Mainville propose la levée de l'assemblée.</p>

Adopté le 21 novembre 2018

Signature

Julie Vincent
Directrice d'école

Signature

Andrée Mainville
Présidente

Date

LISTE DES DOCUMENTS JOINTS EN ANNEXES

**Ces annexes s'ajouteront au moment d'en verser la copie originale signée
au registre des délibérations**

N° de l'annexe	N° à l'ordre du jour	Sujet de l'annexe
1	2	Avis de retour de consultation du conseil d'établissement de l'école Saint-Malo